Développement durable et territoires
Économie, géographie, politique, droit, sociologie
Lectures (2002-2010) | Publications de 2005

Smouts M-C. (sous la direction de), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, collection « Compact civis », 2005, 289 pages.

Antoine Goxe

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/developpementdurable/1890
DOI : 10.4000/developpementdurable.1890
ISSN : 1772-9971

Éditeur
Association DD&T

Référence électronique
Antoine Goxe, « Smouts M-C. (sous la direction de), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, collection « Compact civis », 2005, 289 pages. », *Développement durable et territoires* [En ligne], Lectures (2002-2010), mis en ligne le 17 mars 2006, consulté le 14 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/1890 ; DOI : https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1890

Ce document a été généré automatiquement le 14 avril 2022.

Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

Smouts M-C. (sous la direction de), *Le développement durable. Les termes du débat*, Paris, Armand Colin, collection « Compact civis », 2005, 289 pages.

Antoine Goxe

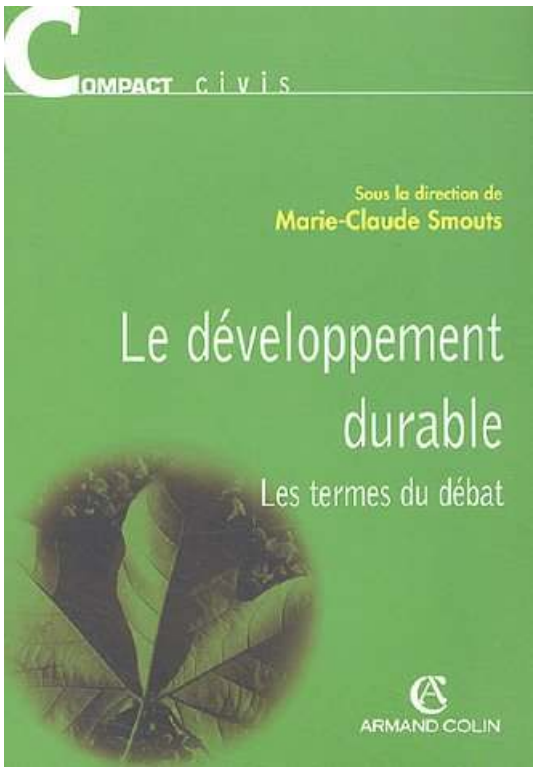

1 Les ouvrages d'introduction à la problématique du développement durable, qu'ils s'apparentent à des synthèses, des *digests*, des manuels ou des essais, se multiplient depuis ces toutes dernières années au sein des différentes maisons d'édition. L'ouvrage dirigé par Marie-Claude Smouts, cependant, détonne quelque peu dans ce paysage. Riche est original par bien des aspects, il semble pouvoir s'inscrire pleinement dans la catégorie des livres d'introduction, comme la collection (« Compact ») qui l'accueille l'indique clairement.

Entre actes de colloque et manuel

2 Ce livre est directement issu du colloque « Valeurs et pratiques du développement durable » organisé au CERI (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales - Paris) les 2 et 3 octobre 2003 par le CERI et le PROSES (Programme Sciences-Environnement-Société – IEP de Paris), en lien avec l'UQAM (Université du Québec à Montréal) et le Ministère de relations internationales du Québec.

3 Réunissant des universitaires et des professionnels (« experts et praticiens » du développement durable dit la quatrième de couverture) de France et du Québec, ces deux journées avaient donné lieu à des communications académiques classiques, des interventions plus courtes, des tables-rondes et de nombreux échanges avec l'assistance. Plutôt que de ne retenir pour cette publication que les communications relues, voire réécrites des contributeurs, comme c'est généralement l'usage pour l'édition d'actes de colloque, la directrice de l'ouvrage a fait le choix de conserver largement la dynamique et l'oralité des échanges. Ont ainsi été retranscrits les propos introductifs des présidents de chaque table-ronde, les prises de parole critiques ou les apports d'éclaircissement des différents protagonistes et un certain nombre d'interventions émanant de l'auditoire présent[1]. La continuité des échanges et la progression des réflexions et des approches sont par ailleurs soulignées par l'organisation interne de l'ouvrage et la typographie. Les intervenants s'effacent dans la table des matières derrière les questionnements et thématiques abordés, et les communications préparées ne se distinguent pas – sinon par leur longueur - des débats qui les ont suivies au niveau de la mise en page. Enfin, l'éditrice a ajouté de nombreux sous-titres pour offrir des repères thématiques utiles au lecteur désireux de retrouver certains éléments et argumentaires dans le fil des débats.

4 Ce livre est donc une retranscription de colloque, mais qui s'organise comme un ouvrage de synthèse sur les valeurs associées à la notion de développement durable. L'introduction, rédigée par Marie-Claude Smouts propose une synthèse problématisée incisive des arguments des différents intervenants, qui à elle seule constitue à nos yeux une introduction stimulante aux questionnements soulevés par la notion plastique (« conviviale », pourrait-on dire) de développement durable.

Approches plurielles et regards disciplinaires

5 L'ouvrage est organisé en quatre parties rassemblant chacune les présentations par les présidents des différentes tables-rondes, les interventions des orateurs du colloque, des discutants et de l'assistance :

« La valeur du donné naturel »

6 Cette première partie propose des échanges entre philosophes (Dominique Bourg, Raphaël Larrère, Kerry Whiteside), et spécialistes de la biodiversité (Michel Loreau, Jacques Weber) sur le substrat naturel de toute société et la question des rapports à la nature de nos sociétés occidentales (européennes et anglo-saxonnes), ré-explorant et interrogeant la légitimité des distinctions entre « écocentrisme » et

« anthropocentrisme », présentant les dernières avancées des recherches sur l'érosion de la biodiversité, et discutant ses enjeux (économiques, biologiques, éthiques).

« La valeur politique du développement durable »

7 La question de la régulation politique des enjeux environnementaux et le développement des réponses institutionnelles autour de la problématique du développement durable font l'objet de la seconde partie, très riche. Des acteurs des champs politico-administratifs québécois et français restituent dans leurs témoignages le récit des innovations institutionnelles développées en lien avec cette thématique du développement durable, revenant longuement sur les difficultés rencontrées pour convaincre les élus, les hiérarchies administratives, et soulignant fortement le caractère incertain des institutions créées (Harvey Mead, Christian Brodhag, Serge Antoine...). Le second chapitre (« Une illusion motrice? ») propose deux interventions stimulantes de Pierre Lascoumes et Jacques Theys, soulignant que la rhétorique du développement durable, malgré ses limites, est vecteur de phénomènes d'apprentissage et d'innovations, d'expérimentations institutionnelles. Cependant le développement durable constitue également un discours réformateur « sous-exploité » (Theys, p. 108), dont les tentatives d'opérationnalisation sous formes de politiques publiques se limitent trop souvent à « aller d'une grande idée à de petites manœuvres et se présenter comme un contenant sans grande consistance et à faible capacité performative ». La critique est forte, pointant l'écart entre rhétorique et pratiques : « [Ces discours] permettent plus souvent l'évitement du blâme social qu'[ils] n'ont réellement transformé les pratiques politiques. » (Lascoumes, p. 107).

« Les représentations sociales du développement durable »

8 La question des représentations sociales du développement durable est abordée dans la troisième partie, au travers de la discussion du rapport des médias aux sujets environnementaux (Suzanne de Cheveigné), de la connaissance et de la sensibilisation de l'opinion à des sujets cruciaux comme l'effet de serre (Daniel Boy), de la capacité d'intervention des acteurs publics sur ces représentations et de l'information de l'opinion (François Moisan - ADEME). Les différents systèmes expérimentés en France et au Québec en matière d'ingénierie délibérative et participative (Conférences de Consensus, Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement au Québec...) sont également interrogés dans cette partie.

« Perceptions et stratégies des entreprises ».

9 La dernière partie de l'ouvrage aborde les stratégies des acteurs du secteur privé, des entreprises face aux enjeux portés par la problématique du développement durable, au travers de la discussion des traductions opérationnelles que peuvent constituer pour les entreprises la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises – Guillaume Sainteny, Corinne Gendron), ou les fameux « partenariats public-privé » promus au Sommet de Johannesburg de 2002 (Cécile Kerebel). La formation des décideurs et des acteurs économiques au développement durable est identifiée comme cruciale pour permettre une évolution des pratiques, mais les enquêtes sur les représentations des élites économiques et de leur connaissance des questions liées au développement durable, ainsi que sur les formations actuelles n'incitent pas à l'optimisme selon les intervenants (Corinne Gendron, Virginie Seghers).

10 La conclusion revient aux interrogations liées aux conditions d'une régulation internationale des problèmes d'environnement et de développement que la problématique du développement durable, depuis le rapport Brundtland, tente

d'embrasser. Le développement d'une « diplomatie verte » en France est ici discuté par Emmanuelle Mülhenhöver, dans ses objectifs et ses raisons ; ainsi, selon les analyses de l'auteure, on assisterait « à une volonté française d'investir le champ de la diplomatie morale, de la « *soft power* » universelle, non plus seulement comme championne des droits de l'homme mais également des droits de la planète » (p. 277). Si ces discours et cette stratégie spécifique, bénéficiant d'une forte audience du fait du secteur puissant d'action publique que constituent la diplomatie et les affaires étrangères, offrent une importante visibilité et une puissance symbolique conséquente à ces thématiques, ne faut-il pas pour autant poser en contrepoint l'incertitude des institutions internes et des actions publiques nationales, incitatives et réglementaires, discutées dans la seconde partie ?

Un ouvrage d'introduction critique et normatif ?

11 L'ouvrage est intéressant à plus d'un titre :

- Parce qu'il constitue une introduction pluridisciplinaire et dans une certaine mesure critique à la nébuleuse du développement durable, bien loin des manuels de managers qui pullulent sur le sujet depuis quelques temps. Les analyses qui y sont présentées sont à la fois riches et accessibles.
- Parce qu'il apporte des éclairages intéressants d'ordres factuels (historiques institutionnels), des témoignages d'acteurs, des anecdotes parfois croustillantes (le rapport Brundtland considéré comme « marxiste » au Québec en 1990...), des données et des indicateurs apportés dans le débat, des éléments pédagogiques sur des champs ou des objets spécifiques comme la biodiversité, la RSE, ou encore la diplomatie « verte ».
- A un second niveau parce qu'il fait intervenir des acteurs du développement durable, souvent multipositionnés (scientifiques, chercheurs, acteurs administratifs, voire politiques). Le cas de la directrice de l'ouvrage et organisatrice du colloque en est le type-même : Directrice de recherche au CERI et membre du Conseil National du Développement Durable. Mais c'est le cas de la plupart des intervenants, souvent des chercheurs impliqués en tant qu'experts dans les récentes institutions créées au niveau national autour de cette problématique du développement durable, et qui contribuent donc, plus ou moins directement, à la production ou au contrôle du discours étatique officiel sur le développement durable.
- Dans la continuité de la remarque précédente, notons que si les propos et les échanges prétendent à un niveau certain d'analyse et de réflexivité (et nous insistons sur ce point !), l'ouvrage constitue néanmoins bel et bien à une entreprise de promotion de la problématique du développement durable (qui « malheureusement » ne serait pas bien comprise par les dirigeants politiques, les élus, les dirigeants d'entreprises, etc.). Cette dimension normative, qu'il s'agit de bien percevoir, se retrouve en particulier dans la manière dont des approches très critiques sont balayées d'un revers de main sans être discutées frontalement[2].

12 A la tâche que son titre lui assigne explicitement, à savoir celle de poser et de préciser « les termes du débat », l'ouvrage et les différents intervenants contribuent pleinement, en multipliant questionnements, analyses, croisements des regards (disciplinaires, académiques et d'acteurs...). Cependant cette entreprise de clarification, ce faisant, circonscrit d'une certaine manière des voies d'explorations et des questionnements qui seraient plus « légitimes » ou « sérieux ». Ne fait-il pas ainsi, en « recadrant » le débat, oeuvre de clôture du champ des possibles politiques en matière de développement durable ?

13 Autres chronique sur cet ouvrage : http://www.alternatives-economiques.fr/lectures/L237/NL237_017.html

NOTES

1. On peut regretter de ne pas retrouver toutes ces interventions, mais il était sans doute difficile de conserver l'ensemble des débats avec l'assistance dans l'ouvrage.
2. Par exemple « la décroissance », réduit à un « slogan politique » (Dominique Bourg, p. 35) et délégitimé sur des arguments d'ordre pragmatique... Notons cependant qu'un des intervenants, François Moisan souligne que cette problématique de la décroissance pose des questions nouvelles auxquelles il faut se confronter (pp. 34-35).

AUTEUR

ANTOINE GOXE

Antoine Goxe est allocataire de recherche (ADEME / CR Nord-Pas-de-Calais) en science politique, CERAPS – Université de Lille 2. Il est également secrétaire de rédaction de la revue DDT. E-Mail : antoinegoxe@revue-ddt.org